

Débat de politique départemental

Le président Macron a annoncé le retour du conseiller territorial, quelle est la position de notre Conseil ?

Intervention de Séverine BOTTE

La crise démocratique que nous affrontons et qui éloigne des urnes un pan entier de nos concitoyens, appelle à réinventer la relation entre citoyens et institutions. Elle appelle sans doute aussi à modifier les institutions d'une 5^e République visiblement plus adaptées. Elle appelle surtout à ce que la politique reprenne toute sa vocation en Démocratie : redonner le pouvoir au peuple, écouter et entendre ce qu'il exprime. Ce qu'il veut, plus de justice sociale par exemple. Et ce qu'il ne veut pas, travailler jusqu'à 65 ans et plus par exemple.

Mais elle n'appelle sûrement pas à éloigner plus encore les centres de décisions et distendre plus encore le lien entre les habitants et leurs élus.

Or c'est exactement ce qu'il se passerait en voulant professionnaliser le mandat d'élu départemental et régional en le fusionnant. Car dans un paysage institutionnel où les bigs Régions ont pris du poids et des compétences sous les effets des dernières réformes territoriales, forcer au cumul des fonctions de Conseiller départemental et Régional conduirait évidemment à faire de ces futurs élus des professionnels.

De plus, cela signerait la fin des Conseils départementaux tel que nous les connaissons, en reléguant les départements à une simple compétence régionale.

Aujourd'hui dans cette crise démocratique et la perte de repères qui l'accompagne, la commune et le département résistent. Pourquoi ? Parce que ces deux échelons restent étroitement connectés au vécu des habitants, à leur vie quotidienne et à cette proximité que tout le monde appelle de ses vœux.

Les politiques, les dispositifs que nous décidons sont soumis immédiatement à l'examen de la vraie vie. Nous l'avons encore vu depuis plusieurs mois avec le déploiement des tablettes numériques dans les collèges. On le mesure chaque jour avec les réponses que nous cherchons à apporter aux besoins dans les différents secteurs des solidarités. Protection de l'enfance, aide à domicile, aides sociales, accompagnement du handicap. Ou encore dans les soutiens adaptés que nous apportons aux communes.

Non seulement parce que, à cette échelle départementale, nous partageons souvent les mêmes réalités, en tout cas parce que nous les connaissons, et parce que nous entretenons le lien avec les maires et les acteurs locaux.

Non seulement parce que, comme en témoigne cette assemblée, les femmes ont trouvé leur place ici pour porter une autre voix et un autre regard dans le département.

Mais aussi parce que, pour une grande majorité de Conseillers départementaux nous sommes aussi des élus communaux, et pour beaucoup nous exerçons un métier.

Et je pense que tout le monde conviendra que question plan de charge comme on dit, nous sommes bien servi. Pas besoin d'en rajouter.

La Région, c'est plus loin, plus inaccessible pour l'élu local et le citoyen.

Et leur contour élargi désormais, nécessite un mandat dédié pour ne pas limiter le rôle du Conseiller régional à une simple caution, un simple habillage démocratique.

Je rappelle par exemple qu'il faut 3h30 pour parcourir les 329 kilomètres séparant Le Tréport et Avranches, 3h15 pour faire les 307 kilomètres entre Nonancourt et Cherbourg, parce que j'imagine que personne ne va proposer aux hypothétiques conseillers territoriaux de prendre un jet. Quant au train, je le déconseille... parce qu'il n'existe pas de ligne directe...

Ces constats, comme bien d'autres, les mobilisations qui ont eu lieu ont poussé les gouvernements d'après 2012 à abandonner cette mauvaise idée introduite dans la réforme des collectivités territoriales de 2010.

Alors pourquoi chercher aujourd'hui à la ressusciter ?

Je passe l'excuse éhontée de la simplification du millefeuille territorial qui tourne à la tarte à la crème régulièrement réchauffée, au point qu'elle soit devenue indigeste. Car diminuer les échelons démocratiques, les échelons de décisions, c'est éloigner plus encore les citoyens de leurs institutions, de leurs élus et cela ne permettra pas de faire des économies.

Je passe également l'alibi de chercher à enraciner les régions en les asseyant sur des échelons départementaux, parce que pour le coup ce serait un bel aveu d'échec de la dernière réforme qui a accouché des Bigs Régions. Et cela nous donnerait raison sur le fait de toujours nous méfier du « Big is beautiful ».

Et j'en viens à ce qu'il me paraît comme être le mobile du crime : dessaisir encore un peu plus les citoyens, les infantiliser, leur offrir de simples guichets autant dématérialisés que possible. Et élargir le pouvoir des technostructures bien plus facile à gouverner qu'elles demeurent inaccessibles au citoyen lambda.

Là cela colle bien avec les pratiques et les ambitions du Président Macron et son ADN anglo-saxon.

Et cela répond aussi à ce que l'extrême-droite, aux antipodes de ses propres discours attrape-tout, ambitionne. Ce n'est pas un hasard si Zemmour comme Le Pen accueillent favorablement cette idée.

Pour notre part nous y sommes opposés.

Il faut arrêter avec toutes ces réformes qui visent à museler les collectivités territoriales, à les forcer à harmoniser leurs fonctionnements et leurs politiques. La différence, c'est le pouvoir de choisir et la démocratie impose de pouvoir choisir.

Ces réformes qui sont en réalité autant d'atteintes à la libre administration des collectivités locales légitimement élues, il en y a marre. La dernière en date, après la suppression de la Taxe d'habitation et les 1607 heures, étant la généralisation forcée du nouveau règlement comptable, la M57, qui s'imposera dans deux ans à toutes les communes, interco, départements et régions. Moins de souplesse, plus de carcans, plus de tracés.

Que le Président Macron nous laisse en paix pour nous permettre d'exercer nos compétences et nos missions. Pour retisser du lien. Pour redonner de la démocratie et recrédibiliser l'action publique. Tout ce qu'il s'avère incapable de faire depuis son élection.